

IV

Le Chargé d'Affaires par intérim du Canada au Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique

N° 205

Washington, D.C., le 11 août 1970

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note du 11 août 1970 et au Mémoire qui y est annexé, signé le 31 juillet 1970 par le Ministre des Transports du Canada et le 6 août 1970 par le Secrétaire des Transports des États-Unis, relatifs aux services de pilotage à assurer dans les eaux canadiennes et dans les eaux américaines des Grands Lacs et de la Voie maritime du Saint-Laurent jusqu'à Saint-Régis.

Suivant les instructions de mon Gouvernement, j'ai l'honneur d'accepter votre proposition voulant que les dispositions existantes régissant la coordination des services de pilotage dont il est fait mention plus haut soient modifiées conformément aux indications contenues dans le Mémoire annexé à votre Note sus-mentionnée, la modification devant prendre effet à compter du 12 août 1970.

J'ai aussi l'honneur d'accepter votre proposition voulant que votre Note et la présente réponse, dont le texte fait foi en anglais et en français, constitueront sur cette question, entre nos deux Gouvernements, un accord qui entrera en vigueur à la date de la présente Note.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Le Chargé d'affaires par intérim,
P. M. TOWE

L'honorable
William P. Rogers,
Secrétaire d'État,
Washington, D.C.